



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 juin 2024

### **Dispositif d'Aide Agriculture Biologique 2024 : augmentation de 15 millions d'euros de l'enveloppe budgétaire de soutien aux exploitations en agriculture biologique ayant subi des pertes économiques importantes**

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé le 28 février dernier, à l'occasion du Salon International de l'Agriculture (SIA), un nouveau dispositif d'aide à l'agriculture biologique à hauteur de 90 millions d'euros pour 2024 permettant d'apporter un soutien immédiat aux exploitations agricoles biologiques ayant subi des pertes économiques importantes. Ce fonds est venu s'ajouter aux 104 millions d'euros dégagés en 2023.

L'ensemble des demandes d'aides déposées sur ce guichet entre le 22 mars et le 3 mai 2024 et vérifiant les critères d'éligibilité dépasse l'enveloppe budgétaire initiale de 90 millions d'euros, et s'élève finalement à un peu plus de 105 millions d'euros.

Afin de couvrir la totalité des demandes d'aides éligibles sans appliquer de coefficient stabilisateur, et d'apporter ainsi un soutien à la hauteur du besoin de l'agriculture biologique, le Gouvernement a décidé de relever l'enveloppe budgétaire de l'aide de crise à hauteur de 105 millions d'euros. Le lancement des paiements des dossiers débutera dès la semaine prochaine.

Ce soutien supplémentaire conséquent accordé à la filière biologique vise à maintenir le potentiel de production biologique français au-delà des difficultés conjoncturelles actuelles, liées à un fléchissement de la demande, en complément notamment des moyens substantiels dédiés à la communication, et en cohérence avec le programme Ambition bio 2027 et la trajectoire de développement souhaités pour l'agriculture biologique.

### **Contacts presse**

Service de presse de Marc Fesneau  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv